



47 rue Godot de Mauroy 75009 PARIS
www.energiemutuelle.fr/mutiegA
Association Loi 1901 - SIRET 524 618 436 00025
APE 6512Z

► N°Cristal 0 969 32 46 46
APPEL NON SURTAXE

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

A compter du 1^{er} janvier 2020, votre Couverture Supplémentaire Maladie (CSM) santé évolue, afin de se mettre en conformité avec la réforme dite du 100% Santé imposée par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 et le décret du 11 janvier 2019 pour l'ensemble des Complémentaires santé en France.

Les paniers 100% Santé avec un reste à charge zéro **sur les postes optique, dentaire et auditif**, permettent un remboursement à 100% de prothèses et équipements sélectionnés, considérés comme essentiels par le gouvernement. A côté de ces paniers, existent les paniers à tarifs modérés ou libres. Ces deux catégories de paniers ayant vocation à répondre aux besoins de chaque assuré en fonction de sa situation.

Nous avons par ailleurs saisi l'opportunité de cette réforme pour vous faire profiter de nouveaux services renforçant l'accès aux soins :

- **Prise en charge des frais réels pour les verres** de lunettes achetés dans le réseau des opticiens Kalivia / Kalixia (1^{er} réseau de soins en France),
- **Téléconsultation médicale**, permettant de solliciter un professionnel de santé à distance et d'obtenir une ordonnance si besoin,
- **Deuxième avis médical**, plate-forme d'un réseau de médecins experts, pour éclairer votre décision en cas de problèmes de santé sérieux,
- **Visible Patient**, permettre à vous et à votre médecin une analyse en 3D vos imageries médicales, avant une intervention chirurgicale lourde.

Nous avons le plaisir de vous adresser une synthèse vous permettant de mieux comprendre la réforme 100% Santé et de découvrir votre nouvelle grille de prestations.

Par ailleurs, une nouvelle notice d'information, un document interactif sur la réforme et des renseignements sur les nouveaux services mentionnés plus haut sont également accessibles sur votre espace personnel : <https://adh-mutiega.energiemutuelle.fr>

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre conseiller au

► N°Cristal 0 969 32 46 46

APPEL NON SURTAXE

Nous vous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers adhérents en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Votre correspondant mutualiste